

L'école devient obligatoire pour les enfants indiens

Partage international n° [262](#) - Juin 2010

Une nouvelle loi est maintenant en vigueur en Inde. Elle rend l'école obligatoire pour des enfants âgés de six à quatorze ans et elle prévoit un système de contrôle de la qualité des écoles.

En plus de cette présence obligatoire, cette loi prévoit qu'il y aura un enseignant pour trente élèves et que les manuels scolaires, les uniformes, le transport et les repas scolaires seront gratuits.

L'Inde prévoit également de former un million de nouveaux enseignants en cinq ans et de rehausser leur niveau de qualification. Cette loi prévoit également que les écoles primaires devront réserver 25 % de leurs places à des enfants défavorisés. Le coût estimé de la mise en place de cette loi est de 35 milliards de dollars sur cinq ans.

Beaucoup pensent que la ratification de cette loi sera plus aisée que son implémentation. Les difficultés viendront de son coût et de son envergure, ainsi que des problèmes de corruption dans la fonction

publique. Ajouté à cela, l'Inde n'ayant pas ratifié les traités internationaux concernant le travail des enfants, il n'y a pas d'âge minimum pour travailler, ce qui n'incite pas les familles pauvres à envoyer leurs enfants à l'école.

Avec la ratification de cette loi, « *peut-être qu'un tiers de la bataille sera gagnée*, a déclaré Shailendra Sharma, directeur de programme pour Pratham, organisation humanitaire qui travaille dans le domaine éducatif pour des enfants pauvres, *mais en ce qui concerne le reste, nous combattons sur le terrain.* »

Inde

Sources : Globe and Mail, Canada

Thématiques : [éducation](#)

Rubrique : [Tendances](#) (Dans le monde actuel s'affirme une tendance de plus en plus prononcée à la synthèse, au partage, à la coopération, à de nouvelles approches et avancées technologiques pour la sauvegarde de la planète et le bien-être de l'humanité. Cette rubrique présente des événements et courants de pensée révélateurs d'une telle évolution.)